



19.06.2026 - 13:30 Uhr

## Sans infrastructures performantes, le risque est la paralysie

Vernier/Ostermundigen (ots) -

**Avec l'étape d'aménagement 2027, le Conseil fédéral présente un plan concret visant à désengorger les axes fortement sollicités de la route, du rail et des agglomérations. Afin de garantir le financement de ces projets, les fonds FORTA et FIF ne doivent pas être affaiblis. Le TCS salue en particulier l'approche multimodale de l'étape d'aménagement 2027. Il est essentiel que les différents modes de transport ne soient pas opposés les uns aux autres lors des prochains débats. Le système de transport suisse ne peut se permettre une nouvelle situation de blocage.**

Les infrastructures de transport suisses ont un besoin urgent de modernisation afin de conserver leur efficacité à l'avenir. Avec l'ouverture aujourd'hui de la procédure de consultation relative à l'étape d'aménagement 2027, le Conseil fédéral lance la prochaine phase d'adaptation du système de transport à la croissance de la demande au cours des prochaines années. Pour la première fois, les projets prioritaires concernant la route, le rail et le trafic d'agglomération sont regroupés dans une même étape d'aménagement. Il s'agit d'une évolution réjouissante.

Une vision globale de la mobilité est indispensable pour faire avancer des projets d'aménagement susceptibles de recueillir une majorité. Les automobilistes, les voyageurs empruntant les chemins de fer, les chauffeurs de poids lourds et les riverains des grands axes fortement chargés constatent chaque jour que les infrastructures atteignent leurs limites. Afin de préserver la performance du réseau, des extensions ciblées de la route, du rail et des infrastructures d'agglomération sont inévitables. L'étape d'aménagement 2027, qui s'inscrit dans le cadre du projet " Transports 45 ", va donc fondamentalement dans la bonne direction. L'accent est mis sur les axes et tronçons fortement utilisés, qui peuvent être soulagés grâce à des mesures ciblées. Le financement doit être assuré par les fonds éprouvés destinés aux routes et aux agglomérations (FORTA) ainsi qu'au rail (FIF). Ces fonds sont affectés à un usage spécifique et inscrits dans la Constitution. Un affaiblissement du FORTA et du FIF serait préjudiciable à l'ensemble du système de transport.

### La politique ne doit pas perdre de temps

Le rapport du professeur de l'EPFZ Ulrich Weidmann a fourni des bases précieuses sur lesquelles le Conseil fédéral a élaboré l'étape d'aménagement 2027. Étant donné l'importance des besoins et les longs délais de réalisation des projets d'infrastructure, il n'y a plus de temps à perdre. Lors des prochains débats parlementaires, le Conseil des États et le Conseil national sont appelés à accorder à la mobilité l'importance qu'elle mérite.

Dans le cadre de la consultation, le TCS analysera en profondeur l'étape d'aménagement 2027. Il est essentiel que les différents projets soient coordonnés entre eux et qu'aucun mode de transport ne soit désavantagé pour des raisons idéologiques. En effet, des infrastructures performantes sont la condition d'une mobilité efficace et durable, au bénéfice de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS  
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch